



Puis-je travailler que les week end ?

Par **lauralaura**, le **02/02/2019** à **13:28**

bonjour !

je suis mineure je n'ai que 17 ans mais j'ai vraiment besoin d'un travail en parallèle de mes études.

ayant un emploi du temps scolaire très chargée, j'aimerais savoir si je peux être embauchée pour travailler uniquement les week-end ? si c'est possible comment s'appelle ce type de contrat de travail ? puis-je y accéder sans diplôme ? et vers quels type d'emploi dois-je postuler ? merci d'avance (ces questions sont très sérieuses et urgentes) merci d'avoir pris le temps de me lire !

Par **Visiteur**, le **02/02/2019** à **23:17**

Bonjour

La première réponse qui viennent à l'esprit, le commerce, la restauration, les services...

Des liens

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1649>

<https://jobetudiant.net/etudiant/dossier-etudiant-1.php>

<http://www.info-jeunes.net/travailler-avant-18-ans>